

## Mise en œuvre du plan de développement

### Les principales actions :

- Mise à jour annuelle du *Tableau de bord du développement durable*
- Priorisation annuelle des actions lors de la rencontre annuelle des organismes
- Réalisation d'un bilan de mi-parcours
- Activité annuelle de reconnaissance des bénévoles et des bons coups
- Partage du plan de développement 2012-2017 avec les nouveaux bénévoles
- Publicisation des activités à réaliser dès le début de l'année
- Surveillance d'opportunités de financement et de partenariats (ressources partagées)
- Utilisation de différents outils (*Le Glaneur*, *site Internet* municipal, réunions...)

## Notre vision

« En 2025, la municipalité de Saint-André se distingue par la qualité de son environnement et de son milieu de vie.

*La communauté est bien vivante puisqu'elle a su renouveler sa population en étant sensible aux besoins de ses citoyens, notamment en matière de loisirs et de culture.*

*Saint-André a développé son économie sans la dissocier de sa qualité de vie.*

*Les andréennes et andréens sont fiers de cet équilibre, résultat d'un dialogue soutenu qui fait de leur municipalité un endroit recherché. »*



## Pour en savoir plus...

Pour accéder à la version complète du plan de développement 2012-2017, incluant le portrait global de la municipalité et le plan d'action, il suffit de nous contacter...

### Municipalité de Saint-André

Téléphone : 418 493-2085

ou de consulter le

[www.standredekamouraska.ca](http://www.standredekamouraska.ca)

### Nos partenaires :



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ



## PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2012-2017



Saint-André, fondée comme paroisse en 1791, est l'une des 17 municipalités de la MRC de Kamouraska, faisant partie de la région administrative du Bas-Saint-Laurent.



La municipalité de Saint-André est avantagement reconnue pour les éléments territoriaux suivants : les cabourons, - collines également appelées monadnocks; le fleuve et ses battures; l'aboiteau - réseau de digues avec clapets protégeant le village et les terres agricoles des grandes marées; l'archipel des îles Pèlerins; l'île-aux-Lièvres et l'archipel des Pots - situés tous les deux en face de Rivière-du-Loup.

Ce plan de développement a été réalisé par la municipalité et le comité de développement de Saint-André.

## Offre de services de loisirs stables et fonctionnels

*Les principales actions :*

- Mise en place d'un *Comité de loisirs* municipal
- Rénovation ou construction à neuf du *Centre de loisirs*
- Accessibilité au gymnase de l'école
- Accès accru aux parcs publics
- Évaluation de sites possibles pour la mise à l'eau des petites embarcations
- Recherche de sentiers possibles pour relier la croix et le *parc de la Grotte*
- Étude sur la possibilité d'établir un espace de rencontre au coeur du village

## Établissement et rétention des familles

*Les principales actions:*

- Suivi actif de la *Politique familiale*
- Évaluation d'incitatifs fiscaux et financiers pour l'accès à la propriété
- Offre de terrains à construire
- Appui à un projet de logements sociaux pour familles et personnes seules

- Soutien au développement du jardin communautaire au coeur du village
- Aide au *Comité biblio* pour déménager la bibliothèque
- Raffermissement des liens entre la *Maison culturelle Armand-Vaillancourt* et la municipalité
- Révision des toponymes locaux pour bien connaître Saint-André
- Mise en place d'un comité pour le 225<sup>e</sup> anniversaire de fondation (2016)

## Développement de l'offre touristique dans le respect du milieu de vie

*Les principales actions :*

- Promotion des attraits locaux et valorisation de l'agrotourisme
- Création d'un circuit des incontournables
- Consolidation des liens entre les organismes et le secteur privé
- Appropriation du secteur des îles (accès privilégié, activités...)
- Cueillette d'informations auprès des citoyens et des visiteurs
- Cohabitation entre le tourisme, les résidents et les autres usages du territoire
- Tenue d'activités portes ouvertes auprès des entreprises
- Création d'un événement annuel

## Protection et valorisation du littoral et de l'environnement

*Les principales actions :*

- Mise en valeur du patrimoine naturel de Saint-André
- Mise en place d'un programme municipal d'embellissement
- Amélioration du milieu en protégeant les tourbières et les milieux humides et en recyclant les vieux sites de déchets
- Corvée de nettoyage le long du fleuve
- Réfection de la digue pour assurer la protection du village
- Adoption d'un cadre de gestion de la digue (circulation, protection des végétaux, sécurité publique)
- Sensibilisation et veille au respect des règlements sur le brûlage des déchets et les nuisances
- Évaluation de la possibilité de se doter d'un *Agenda 21* (outil intégré de planification et de développement durable)

